

Objet	Assemblée Générale de la Commission Environnement et Biologie Subaquatique – Comité Régional Centre
Date	Samedi 19 novembre 2022 à PARCAY-MESLAY (maison des sports)
Participants	Pour le bureau : Solène LAURENT ; Didier BORDIER, Jérôme BRINGAS, Pascal MONTBAILLY, Alex POULIN, Jean Pierre PERRIER, Evelyne AYRAULT, Didier SEGRET
Rédacteur	Solène LAURENT

En raison de l'absence de Laurent GAUTHIER justifiée par sa participation au 30^{ème} séminaire des INBS et de Jean-Pierre CHATAIGNER, l'animation de l'Assemblée Générale (AG) a été réalisée par Solène LAURENT via un support préparé en amont par Laurent GAUTHIER.

- **CREBS Centre – Val de Loire – candidature aux postes de présidences :**

Dans un premier temps, il a été rappelé que le Président de la CREBS est Laurent GAUTHIER avec comme vice-président Jean-Pierre CHATAIGNER.

Jean-Pierre CHATAIGNER est volontaire pour poursuivre la vice-présidence malgré ses 80 ans en janvier prochain. Cependant, il est nécessaire d'envisager sa relève. De plus, le poste de 2^{ème} vice – président est toujours vacant.

- *Observations- remarques des participants lors de l'AG :*

Pour se projeter sur les missions de vice-président et proposer éventuellement sa candidature, il a été souhaité d'avoir des précisions sur les missions et actions d'un Président et vice-président.

- **Encadrants actifs :**

L'analyse des encadrants actifs comptabilise :

- 19 encadrants FB1 participants à des formations, encadrants comptabilisés à partir des bordereaux
- 3 encadrants actifs FB2 (2 pour les formations et 1 pour l'animation en eau douce)
- 0 FB3
- 1 Instructeur National en Biologie Subaquatique (INBS)

On constate :

- un vieillissement et un non renouvellement au-delà du FB1,
- un changement des mentalités avec des plongeurs consommateurs, et une perte du contrat moral « Je rends ce qu'on m'a apporté car c'est bien légitime »

Une fois formé, les FB2 ne sont pas au rendez-vous.

➤ *Observations- remarques des participants lors de l'AG :*

Ce problème d'encadrement est partagé et constaté de manière générale dans toutes les associations. Le monde de la plongée n'est pas épargné par cette mentalité de « plongeurs consommateurs », aussi bien dans la commission biologie que les autres commissions.

Concernant le niveau FB2, la nécessité d'être N4 limite fortement l'accès au niveau FB2. Le nombre d'encadrant à partir de ce niveau est donc plus fortement impacté à la baisse.

Il a été également mentionné que la formation au niveau FB2 nécessite du temps, et des moyens, parfois au détriment de la vie de famille. Une fois acquis, l'encadrant FB2 a peut-être tendance à se recentrer sur sa vie de famille. Il a été souligné qu'en raison de la crise financière actuelle, et en particulier de la baisse du pouvoir d'achat, le coût financier à prévoir et anticiper par le candidat pour la réalisation de ce niveau FB2 peut être un frein à l'accès et au niveau FB2.

De manière similaire à la technique, il a été proposé d'envisager des passerelles entre le milieu professionnel et la FFESSM. Ainsi un biologiste de métier pourrait bénéficier d'un niveau formateur Bio. Il est dommageable de ne pas profiter de ce vivier de spécialistes pour des encadrements.

Il est mentionné que le collège national des INBS est lui-même vieillissant, ce qui peut générer une certaine inertie. Il est nécessaire d'ouvrir l'accès aux candidats à l'instructorat.

• **Stages diplômants :**

Les différents stages diplômants réalisés ont permis de former :

- 27 PB1
- 19 PB2
- 8 FB1

Il a été remonté à la nationale que les membres de jurys, autres que le président de jury, ne sont pas crédités sur leur profil de la formation à laquelle ils ont participé. Ce discrédit impacte leur possibilité d'évoluer vers le FB2, alors que leur participation a souvent été très active.

Dans les stages organisés :

- Un stage d'été PB2 à Cerbère
- Le module 2 du FB2 organisé à NIOLON. Le module 2 du stage FB2 début septembre à Niolon s'est transformé en stage Inter régional avec :
 - o 2 candidats FB2 :Josiane Bricout (Occitanie), et Pascal Montbailly (Centre) ,
 - o 2 candidats FB3 (Richard Karoubi (Grand Sud) et Gaël Rochefort (Centre)
 - o 3 candidats pour l'entrée au collège des instruteurs, Sandrine Sauge-Merle, Véronique Lamarre et Olivier borot sous la houlette de 2 INBS, Pascal Bigot (Bretagne) et Laurent GAUTHIER.

➤ *Observations- remarques des participants lors de l'AG :*

Les PB1 sont accessibles à partir du niveau 2 technique. Hors, la connaissance du monde « sous l'eau » ne devrait pas être restreinte à un niveau technique, surtout que dans les faits, la formation est principalement organisée en salle, sur photos.

Il faut continuer à réaliser des attestations découvertes, et d'ouvrir à tous

➤ *Intervention de Pascal MONTBAILLY :*

Pascal MONTBAILLY a rappelé qu'il a réussi le module 1 constitué d'un questionnaire de connaissances portant sur le programme PB1 et PB2.

Il a également réalisé en visio conférence une présentation, exercice pédagogique, dans laquelle il devait transmettre les clés d'apprentissage au FB1. Il a souhaité remercier particulièrement Gaël Rochefort et Laurent GAUTHIER pour les assistances et aides apportées, en particulier sur la partie laboratoire (les techniques de laboratoire)

Il a rappelé que pour son module 3, il doit organiser un stage ouvert au FB1. Les PB2 intéressés peuvent se rapprocher de lui.

En complément des observations précédentes sur le niveau FB2, il souhaite alerter qu'à ce jour, dans le cadre de sa formation, il a dépensé 3000€. Une réflexion est à mener pour prendre en compte la géolocalisation du candidat dans l'organisation des stages (favoriser les lieux des stages à proximité des stagiaires afin de limiter les coûts)

- **Constat fait dans de nombreuses CREBS**

Il est constaté une défection tant pour le renouvellement des postes des tâches administratives que pour les cadres au-delà du FB1.

Des actions sont menées pour susciter des vocations sur les tâches administratives. Les travaux de la CNEBS (bureau et CREBS) ont été organisés en visio conférence pour trouver différentes solutions.

Les pistes identifiées sont les suivantes :

- Présenter et faire découvrir les différents rôles administratifs
 - Préparer les relèves activement pour ne plus voir de « parachutés ignorants tout sur le fonctionnement »
 - Mettre en valeur ces bénévoles, rendre attractifs ces postes.
- *Aucune proposition par les membres de l'AG pour rendre attractif*

Des actions sont également menées pour le renouvellement des formateurs au-delà du FB1 avec la possibilité d'une VAE d'accès au FB2

Il est souligné qu'il s'agit d'un projet.

Cette proposition présente toutefois un certain nombre d'écueils :

- Un risque important de démotivation dans la progression technique N4 chez les BIO pourtant souhaitable dans le versant des connaissances techniques
- Comment vont interpréter cette évolution des FB2 déjà formés ainsi que ceux déjà en cours ...
- Il existe déjà souvent une méconnaissance du cadre légale de la plongée chez les FB1 de niveau technique P2 ou 3, entraînant des incidents heureusement peu courant, mais qui remontent à la FFESSM

Pour rappel, la procédure auprès de la FFESSM est la suivante : La CNEBS fait une demande, le collège en discute, puis la CNEBS entérine et le CDN de la FFESSM valide la modification de niveau.

Concrètement dans les faits, cette VAE sera seulement accessible à partir du N3-E1 pour les FB1+ particulièrement actifs et impliqués, et après un examen individuel des dossiers de candidatures par le collège des IN.

- *Observations- remarques des participants lors de l'AG :*

Les participants à l'AG ont souhaité rappeler que la porte d'entrée et l'intérêt porté à la plongée Bio était souvent liée :

- à la recherche de la (re)connaissance du vivant sous l'eau,
- -à la recherche des inter-relations/ réactions des animaux
- un souci prononcé pour l'environnement (et non disséquer les animaux).

Plonger bio c'est surtout plonger autrement.

Les plongeurs qui s'orientent vers la formation Bio ont le souci de transmettre, faire passer des messages, et sensibiliser sur le respect de l'environnement.

Il est effectivement constaté un manque de connaissance sur la réglementation, et plus précisément sur la réglementation liée à l'encadrement.

Des cours spécifiques sur la réglementation devraient être intégrés au programme du formateur.

- **Stages non diplômants**

Une journée de perfectionnement des cadres de la CREBS Centre a été organisée en décembre 2021 en visio-conférence en présence d'1 animateur et une quinzaine de cadres.

La prochaine date de journée de perfectionnement 2022, programmée à ce jour le 10 décembre devra être reprogrammée en raison de l'AG de la FFESSM qui se tient 8 jours plus tôt, et des weekends déjà indisponibles.

Une journée eau douce avec échantillonnages et visites puis laboratoire a été organisée en mai 2022 sur nos cours d'eau régionaux en présence de 4 animateurs et une vingtaine de participants.

- **Autres activités proposées / faits marquants**

- Festival « **Images de l'eau delà** » :

Le 19^{ème} festival d'images sous-marines « **Images de l'eau delà** » aura lieu du 25 au 27 novembre à l'espace Béraire de la Chapelle Saint Mesmin. Le programme peut être retrouvé sur le site de la commission vidéo.

De nombreux biologistes participent à l'organisation de cet évènement. On note toujours de nombreux biologistes dans l'équipe audio-visuelle.

- « **Jeunes plongeurs** » 2022 :

L'activité « **Jeunes plongeurs** » 2022 sera reporté en 2023. La CREBS Grand Sud est disposé à nous intégrer dans son stage à la base de Niolon. Pour avoir plus d'information, il est possible de contacter Mme Christine LACROIX.

- Départ des piliers en matière de formation :

Claude ABLITZER, FB3par en Alsace

Yves NOLIN, FB2, part pour la Bretagne.

- *Observations- remarques des participants lors de l'AG :*

Pour les clubs, il est difficile de mettre en place des sections « Jeunes plongeurs ». La principale contrainte est de disposer de créneaux horaires compatibles et adaptés aux jeunes. Les créneaux horaires doivent être adaptés à leurs jours de cours (19h -21h)

Yves NOLIN continue à participer aux activités du 28. Il est souhaitable de profiter de cette occasion pour développer le partage inter-régions, en se raccrochant aux stages organisés par la Bretagne. On peut également bénéficier de leurs expériences et connaissances de terrain pour organiser nos sorties en mer.

- **A venir et projets 2022-2023**

- Les stages d'été sont renouvelés sous la supervision de Sylvie ROCHE (une première semaine pour de stage PB1 puis la seconde pour des PB2) à cheval sur les mois de juillet et d'août.
- Un stage d'organisation CREBS Centre va être organisé, ouvert à l'inter régionale, pour des formations de cadres FB1 et plus si nécessaire.
- De multiples stages au départ des clubs et CDEBS vont également être organisés (avec si besoin, une mutualisation et échanges de nos moyens en cadres).
- Pour le CDEBS 18, un week-end breton de découverte de l'estran, ouvert à tous (en novembre)
- Pour CDEBS 37, renouvellement de la journée « Eau douce » couplée aux techniques de laboratoire.
- Pour le CDEBS 18, une autre journée découverte de l'eau douce.
- Un atelier d'utilisation et de perfectionnement de CROMIS
- Finalisation de la liste de diffusion de la CREBS Centre tous niveaux plongeurs biologistes confondues

A ce jour, seule la CDEBS 18 en la personne de Daniel RIVIERE a transmis à Laurent GAUTHIER le listing des formations effectuées depuis plusieurs années. Ce listing doit comprendre le nom, prénom, niveau bio, club, mail et téléphone. Le consentement des lauréats doit être obtenu pour apparaître dans le listing. Ce listing sera protégé par un accès restreint aux cadres membres de la CREBS Centre.

- La participation des clubs au contenu de la Newsletter.

➤ *Observations- remarques des participants lors de l'AG :*

Pour des raisons RGPD (fuites de données, sécurité), les Présidents soulignent le fait qu'ils ne sont pas autorisés à communiquer ce listing. Il a été proposé que cette remontée d'information soit réalisée au niveau du secrétariat de la région ou directement via une requête sur le site de la FFESSM.

Sachant que tous les diplômes sont enregistrés dans le site de la FFESSM, et afin de disposer de données sécurisées et fiables, l'information doit être prélevée directement dans le site de la fédération.

Via une requête, ou par une ouverture de droits plus élargis aux Présidents de Régions, il devrait être possible de récupérer cette information directement sur le site de la FFESSM

De plus, cette difficulté doit être partagée par l'ensemble des présidents de Région.

- **Site internet en sursis ?**

Un projet du CRC est de regrouper toutes les commissions sous son toit. Mais, à quel prix et par un prestataire ?

Laurent GAUTHIER a souhaité faire part de son inquiétude vis-à-vis de ce projet de demande de migration, en particulier au vu de l'expérience du site de la FFESSM, en particulier suite aux difficultés rencontrées avec le prestataire de la FFESSM, les développements non réalisés et les frais occasionnés ou à venir.

Il a été rappelé qu'à ce jour, le site coûte 60€ pour les frais d'hébergeurs. Un travail conséquent a été réalisé gratuitement pour le CRC. Dans le cas où ce projet de regroupement serait imposé, Laurent GAUTHIER réclamera une transition étalée dans le temps de cette migration. Ce type de projet risque également d'occasionner une perte d'autonomie dans la gestion des contenus. Reste également en suspens la question des accès, le respect de l'espace privé, et la diffusion de la Newsletter mis en place pour notre site.

➤ *Observations- remarques des participants lors de l'AG :*

D'un point de vu unanime, tous les présents reconnaissent le travail conséquent réalisé par Laurent GAUTHIER qui assure seul le site de la région.

Le visuel du site a été reconnu comme agréable et accessible à tous.

Cependant, il a été mentionné que les informations ne sont pas toujours à jour. Or, certains évènements, pourtant communiqué à Laurent GAUTHIER, ne sont pas mentionnés sur le site (exemple formation FB1 organisé par Pascal MONTBAILLY)

Le travail d'actualisation et de suivi des évènements est un travail lourd et prenant beaucoup de temps.

La communication ne doit pas être uniquement descendante. Elle doit également venir de la base. Il faut encore travailler sur notre communication, et cela à tous les niveaux. Si on ne communique pas, les plongeurs ne disposeront pas des informations.

Nous avons également tendance à communiquer sur les évènements qui ont été réalisés ou passés au détriment des évènements à venir. Il a été proposé d'envisager sur notre site un calendrier des évènements.

Il a également été demandé si un compteur de consultation du site était existant. Cette information permettrait d'identifier si l'utilisation du site de la région est démocratisée.

- **Les difficultés de gestions rencontrées par Laurent GAUTHIER**

Les anciens bordereaux sont encore utilisés et Laurent GAUTHIER est obligé de tout reprendre à la main.

Lors des demandes d'enregistrements de brevet, il est rappelé d'indiquer à qui facturer les cartes de niveaux.

Avec ses casquettes de président de CREBS et d'INBS, les sollicitations sont donc multiples. Laurent GAUTHIER ne peut donc pas être présent sur tous les fronts. Il compte sur le soutien et aide des adjoints à la présidence

Comme chaque saison, le nombre de FB1 validé par la CDEBS 28 est conséquent (6) et reste assez constant. Cependant le retour sur investissement n'est pas au rendez-vous puisque le nombre de PB 1 et 2 ne progresse pas dans cette CDEBS.

➤ *Observations- remarques des participants lors de l'AG :*

Chaque Président de club peut valider un niveau de biologie. Si l'information peut être récupérée automatiquement via une requête sur le site Internet de la FFESSM, alors de nombreuses tâches chronophages réalisées par Laurent GAUTHIER pourraient être supprimées. Du temps pour Laurent GAUTHIER pourrait être alors dégagé.

Concernant le nombre de FB1 validé par la CDEBS 28, est-ce que sont comptabilisés des plongeurs de la Bretagne ?

Il a été mentionné le fait que suite à la Covid 19, les clubs ont besoin de remotiver les plongeurs.

• **Intervention du Président – Pascal Marc**

A été abordé la question des abandons de créances au niveau des impôts. Il a été constaté que peu de clubs de la région centre réalise ses abandons de créances. Il a été rappelé que pour faire profiter les formateurs des abandons de créances, il est possible de missionner le formateur avec une lettre de mission. Une communication spécifique sur le sujet a été demandée par les personnes présentes.

Toutes les commissions font mention d'un vieillissement des comités de directions. A ce titre, il est souhaitable d'intégrer des jeunes (18-25 ans) dans les comités de directions avant que ceux-ci disposent d'une vie de famille.

Au sujet de la fosse de Chartres, il n'y a pas de date d'ouverture annoncée (expertise, responsabilités des prestataires en cours)

Concernant le site de plongée de la Graule, Pascal Marc a mentionné un projet de filtrage de l'eau par l'implantation d'espèces filtrant l'eau (exemple des moules) sur le site. Pour répondre à cette question, il lui a été préconisé de réaliser une étude sur les déchets rejetés par le voisinage.